



Par courrier électronique :

Le 1^{er} mars 2024.

OBJET : Décision - Votre demande d'accès à l'information datée du 2 février 2024
AI_2023-2024_08
Gaspillage alimentaire au Palais des congrès de Montréal au cours des trois dernières années

Par la présente, nous avons le plaisir de donner suite à votre demande d'accès à l'information datée du 2 février 2024 (la « **Demande** ») qui visait l'obtention des documents suivants :

- « Les études, documents, rapports et-ou autres portant sur les coûts du **gaspillage alimentaire** au Palais des congrès de Montréal ces trois dernières années » ; et
- Les quantités de nourriture jetée ou perdue et le montant auxquelles elles se chiffrent par année et au total.

Avant toute chose, il convient de rappeler la définition du **gaspillage alimentaire** sur laquelle nous nous sommes basés afin de traiter votre demande. Nous avons utilisé la définition offerte par Recyc-Québec, une référence dans la gestion des matières résiduelles au Québec, qui indique que :

« Le gaspillage alimentaire se définit par toute partie comestible d'un aliment destiné à la consommation humaine qui est détournée, dégradée, perdue ou jetée à n'importe quelle étape du système bioalimentaire, incluant celles de la récupération et redistribution alimentaire et des consommateurs.¹ »
(Nos soulèvements).

Recyc-Québec ajoute également que « le **gaspillage alimentaire** touche toutes les catégories d'aliments. Au Canada, ce sont plus particulièrement les légumes, les fruits, les restes de table, le pain et les produits de boulangerie, suivis des produits laitiers et des œufs (classement sur une base massique) qui sont perdus ou gaspillés dans les ménages.² »

Ensuite, il est important de préciser que la Société du Palais des congrès de Montréal (la « **Société** »), bien que propriétaire des installations de cuisine au Palais des congrès de Montréal (le « **Palais** »), n'exerce aucune activité de restauration ou de traiteur et ne possède aucune donnée quant aux **coûts du gaspillage alimentaire** produit au Palais puisque ces activités sont exercées par un fournisseur exclusif et indépendant ; cependant, vous

¹ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/gaspillage-alimentaire/>

² *Idem*




trouvez ci-joint les rapports sur les **quantités** de matières résiduelles, par catégorie, collectées au Palais de 2021 à 2023 (les « **Documents** »). Les déchets ultimes et matières putrescibles pris en considération dans les Documents représentent notamment le résultat de l'activité d'opérateurs privés au Palais, par exemple les restaurateurs, le traiteur exclusif du Palais et les restes alimentaires émanant des événements tenus au Palais.

Enfin, en plus des Documents, nous vous transmettons à titre complémentaire le Bilan sur le développement durable au Palais pour la période 2022-2023 qui vous apportera des informations additionnelles notamment sur la gestion des matières résiduelles au Palais et sur les objectifs futurs de la Société en matière de développement durable. Le développement durable est au cœur des priorités de la Société et, à ce chapitre, nous sommes fiers de l'ambitieux *Plan d'action en développement durable 2023-2028* élaboré et approuvé, tout récemment, par nos instances que nous vous invitons à consulter sur notre site Internet à la page suivante : https://congresmtl.com/pdf/PCM_Plan_developpement_durable_2023-2028.pdf.

La présente décision vous est transmise conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) (la « Loi »).

Nous vous avisons qu'en vertu de la Section III du Chapitre IV de la Loi, et notamment des dispositions de l'article 135 de la Loi, vous pouvez demander la révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Une telle demande de révision doit être soumise dans les trente (30) jours qui suivent la date de la décision.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

DocuSigned by:

893D68E35CEB438...

Me Sara Bergevin
Secrétaire corporative et directrice des affaires juridiques
Société du Palais des congrès de Montréal

Pièces jointes :

- Rapports sur les volumes de matières collectées au Palais de 2021 à 2023 ;
- Bilan sur le développement durable au Palais pour 2022-2023.

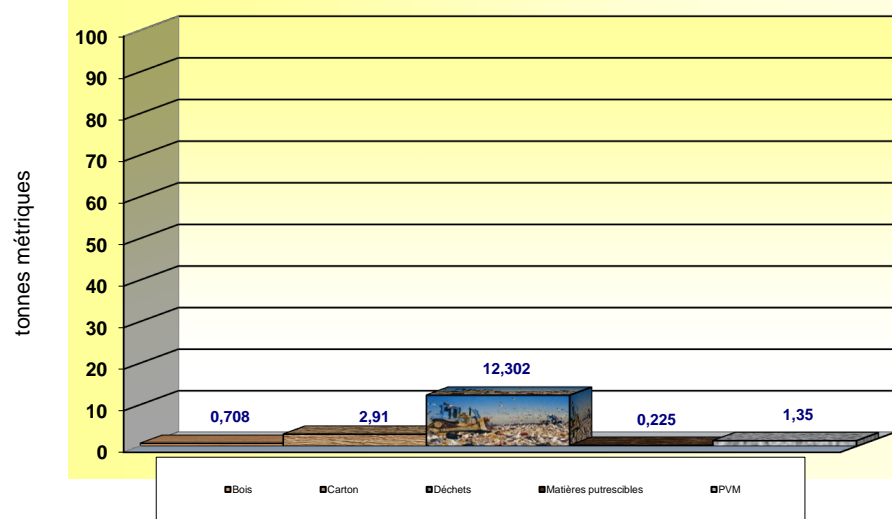


**Palais des congrès
de Montréal**
Rapport de volume 2021

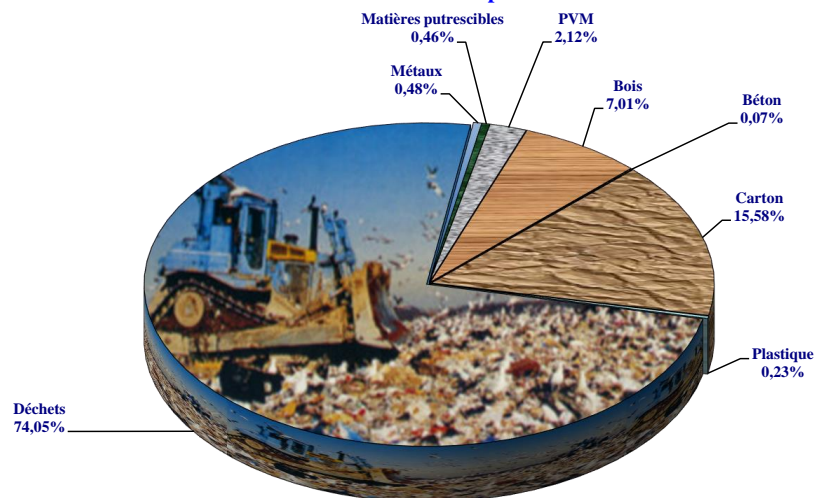
SOMMAIRE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	
Bois			0,336	0,877	2,835	1,008	0,642	1,770	1,235	0,750	2,745	0,708	12,906	7,01%
Béton			0,126										0,126	0,07%
Carton		3,040			4,395		3,390	0,071	0,247	9,380	5,240	2,910	28,673	15,58%
Plastique			0,105						0,247	0,063			0,415	0,23%
Déchets	6,330	3,610	8,750	10,425	7,020	12,998	7,258	18,681	8,111	22,265	18,505	12,302	136,255	74,05%
Métaux			0,053	0,598		0,044		0,118		0,063			0,876	0,48%
Verre													0,000	0,00%
Matières putrescibles	0,025		0,050		0,025		0,050	0,050	0,025	0,175	0,225	0,225	0,850	0,46%
PVM	0,150		0,150		0,150	0,150			0,150	0,450	1,350	1,350	3,900	2,12%
TOTAL:	6,505	6,650	9,570	11,900	14,425	14,200	11,340	20,690	10,015	33,146	28,065	17,495	184,001	100,00%

NOTE: Les quantités sont exprimées en tonne métrique.

Matières récupérées en décembre 2021



Cumulatif des matières récupérées en %

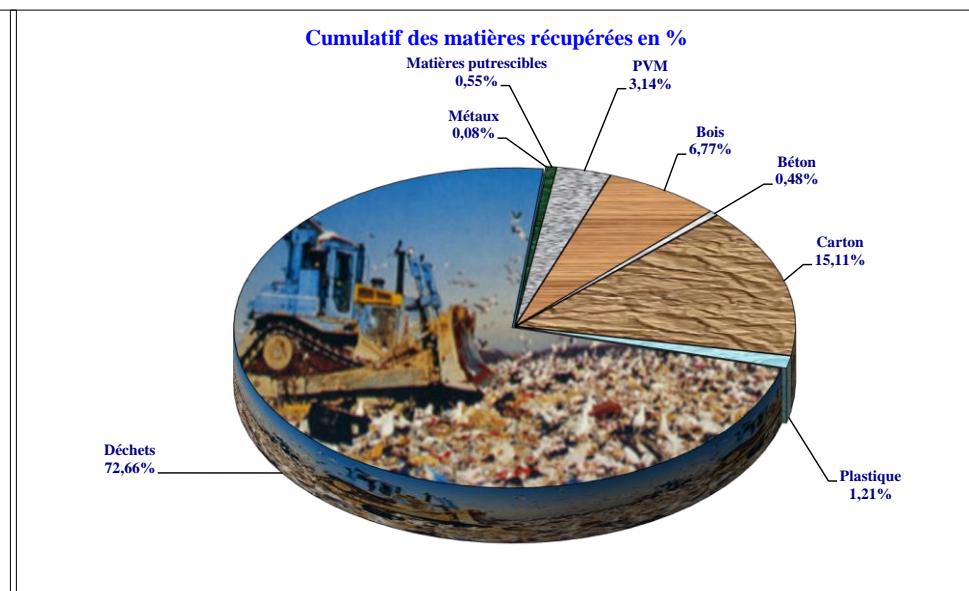




**Palais des congrès
de Montréal**
Rapport de volume 2022

SOMMAIRE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	
Bois	0,976	1,133	8,114	4,604	2,539	2,249	0,411	0,749	1,260	2,594	6,095	3,182	33,906	6,77%
Béton			0,195	0,380	0,371	0,180	0,113	0,126	0,154	0,235	0,622	0,029	2,405	0,48%
Carton		3,090	6,292	4,870	6,700	8,190		12,327	2,973	8,120	16,652	6,455	75,669	15,11%
Plastique			0,195	1,138	0,512	0,342	0,286	0,535	0,365	0,528	1,590	0,584	6,075	1,21%
Déchets	11,560	10,827	25,803	30,898	32,748	41,699	34,000	36,107	20,679	28,214	63,962	27,387	363,884	72,66%
Métaux	0,024		0,242					0,128					0,394	0,08%
Verre													0,000	0,00%
Matières putrescibles	0,200	0,200	0,225	0,200	0,225	0,200	0,225	0,225	0,225	0,200	0,325	0,300	2,750	0,55%
PVM	1,200	1,200	1,350	1,200	1,350	1,350	1,200	1,350	1,350	1,350	1,200	1,650	15,750	3,14%
TOTAL:	13,960	16,450	42,416	43,290	44,445	54,210	36,235	51,547	27,006	41,241	90,446	39,587	500,833	100,00%

NOTE: Les quantités sont exprimées en tonne métrique.



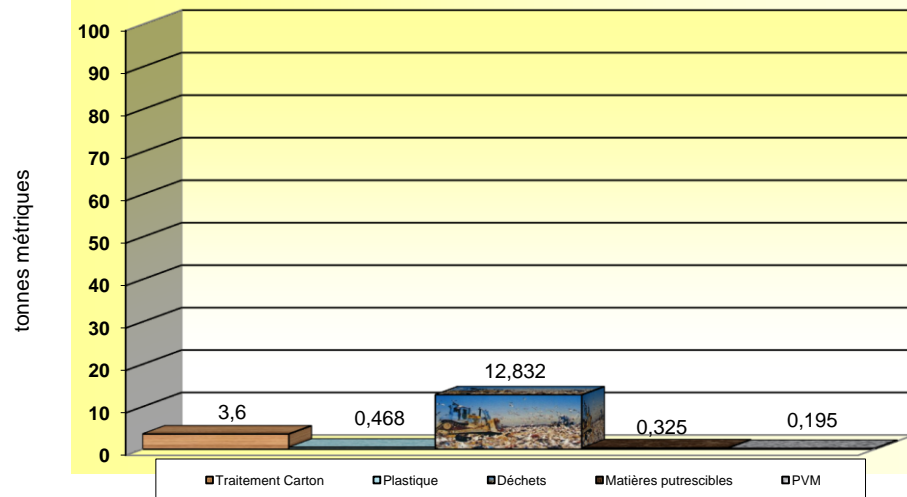


**Palais des congrès
de Montréal**
Rapport de volume 2023

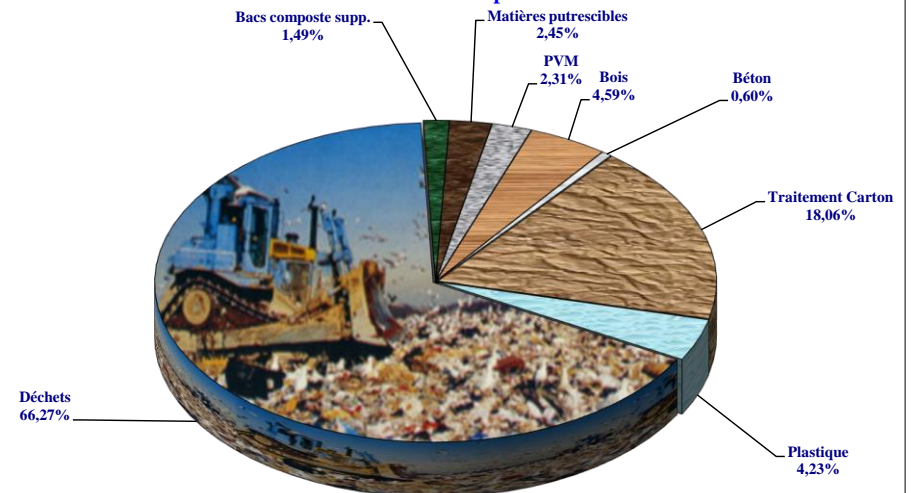
SOMMAIRE	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	
Bois	0,544	2,710	5,836	0,308	1,773	0,658	2,998	1,148	0,823	2,143	2,405		21,346	4,59%
Béton	0,064	0,069	0,564		0,744	0,148	0,463			0,274	0,445		2,771	0,60%
Traitement Carton	1,910	5,490	14,709	10,999	5,220	5,778	8,505	4,528	5,299	4,435	13,584	3,600	84,057	18,06%
Plastique	1,105	3,493	2,399	0,963	2,128	1,666	2,014	1,382	0,988	1,872	1,218	0,468	19,696	4,23%
Déchets	22,187	33,858	41,264	34,131	32,435	29,340	19,570	13,972	22,130	17,997	28,709	12,832	308,425	66,27%
Métaux													0,000	0,00%
Verre													0,000	0,00%
Bacs composte supp.					0,800		1,125	0,650	1,075	0,700	2,600		6,950	1,49%
Matières putrescibles	0,325	0,300	2,240	0,300	0,350	5,925	0,325	0,325	0,325	0,325	0,325	0,325	11,390	2,45%
PVM	1,350	1,200	1,350	1,650	2,100	1,950	0,195	0,195	0,195	0,195	0,195	0,195	10,770	2,31%
TOTAL:	27,485	47,120	68,362	48,351	45,550	45,465	35,195	22,200	30,835	27,941	49,481	17,420	465,405	100,00%

NOTE: Les quantités sont exprimées en tonne métrique.

Matières récupérées en décembre 2023



Cumulatif des matières récupérées en %



Développement durable

BILAN 2022-2023



Des actions concrètes pour diminuer notre empreinte environnementale

Le Palais des congrès de Montréal nourrit de grandes ambitions en termes de développement durable. Nous valorisons le progrès et mettons en œuvre des mesures concrètes afin de réduire notre empreinte environnementale. Planifier des événements écoresponsables est au cœur de nos priorités.



PRIORISER la réduction et le tri des matières résiduelles



AMÉLIORER la sensibilisation et les formations internes sur les pratiques durables



ENGAGER la discussion avec les gestionnaires d'événements



MESURER et **DIMINUER** l'empreinte environnementale de nos activités



REDONNER à notre communauté

MATIÈRES RÉSIDUELLES



409
tonnes de
déchet



17
tonnes de
recyclage



5 200
tonnes de
compost



13%
total de
diversion



ICI on recycle +
Certification
Niveau Performance

MOBILITÉ



- 8 clés BIXI disponibles pour le personnel du Palais
- Stationnement intérieur et atelier mécanique pour les vélos des employé.e.s
- Bornes de recharge pour véhicules électriques
- Déplacements internationaux de nos employé.e.s : 93 tonnes de carbone compensées
- Programme incitatif de transport en commun pour le personnel du Palais

ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES



- Politique d'écoconditionnalité ÉcoPalais : Réductions monétaires offertes à nos clients posant des gestes concrets en développement durable
- Programme OBNL du Palais (POP) : Programme permettant d'offrir les salles non utilisées du Palais à des OBNL venant en aide à des populations défavorisées
- Programme d'optimisation des locations événementielles (POLE) : Programme permettant d'offrir les salles non utilisées du Palais à des organisateurs du secteur événementiel

ENGAGEMENT DES EMPLOYÉ.E.S



- 321 kg**
collecte d'appareils électroniques
- 325 kg**
collecte de vêtements pour la Fondation la Collecte
- 9 200 \$**
en dons à la Fondation Rêves d'enfants durant la levée de fonds 48 HEURES VÉLO

TRAITEUR RESPONSABLE



Dons alimentaires :
30 000 repas offerts
à la Maison du Père



80% de
produits locaux
en cuisine



Utilisation de
contenants **100%**
recyclables

IMPACT CARBONE DU BÂTIMENT



1 064 tonnes
de CO₂ compensées

ÉNERGIE ET EAU



85% de notre énergie
provient de source renouvelable



29 fontaines d'eau
dont 8 pour faciliter le remplissage
des bouteilles de nos visiteur.euse.s

NOS AMBITIONS POUR L'AVENIR

EMPREINTE CARBONE

- Accompagner les promoteurs afin que les volets transport, matériel et gestion des matières résiduelles soient au cœur de leurs préoccupations
- Augmenter le pourcentage d'employé.e.s et de visiteur.euse.s qui se déplacent en transport actif et collectif

SERVICE ALIMENTAIRE

- Diminuer l'usage de contenants à usage unique
- Diminuer le gaspillage alimentaire à la source et poursuivre les dons de nourriture
- Offrir des choix de menus avec un empreinte carbone moindre (végétarien ou végétan) et basés sur des habitudes alimentaires saines

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Poursuivre l'implantation des meilleures pratiques pour le tri des matières résiduelles
- Sensibiliser nos fournisseurs et exposants à effectuer les bons choix de matériaux durables
- Prôner la réduction à la source

